

## QUESTIONS A...

Jean-François Bénévise, président de la Fondation ARHM

La Fondation ARHM a un nouveau président depuis octobre 2020. M. Jean-François Bénévise, inspecteur général des affaires sociales récemment retraité, a pris la succession de M. Antoine Martinez. Entretien.



*Vous avez occupé de nombreux postes à responsabilité au long de votre carrière, en administration centrale, en juridiction, en établissement, en services déconcentrés et en collectivité territoriale. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce qui a guidé votre parcours ?*

J'ai été guidé par le goût du management, le développement des territoires et le service au public dans le champ social au sens large (protection sociale, travail emploi et surtout sanitaire et social).

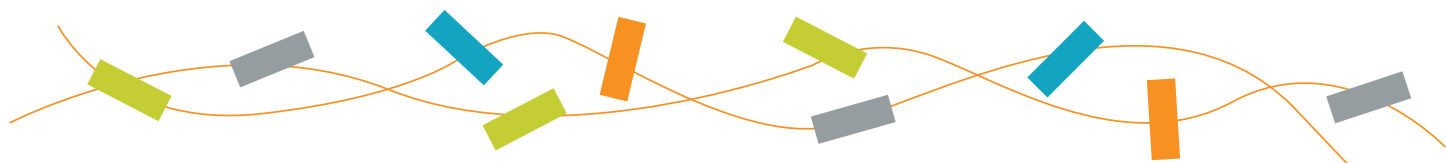
Au fond, c'est le « CARE » (prendre soin des usagers, des équipes, et des territoires) qui constitue la ligne directrice et la colonne vertébrale de mon parcours. Tout ceci étant irrigué par les travaux de réflexion, d'analyse et de propositions auxquels j'ai contribué au sein de l'Inspection générale des affaires sociales.

*Quelles ont été vos motivations à rejoindre le Conseil d'administration de la Fondation ARHM ?*

J'ai répondu à un appel de la directrice générale, conforté par une sollicitation du président Martinez. Comme tous les membres du conseil d'administration, je souhaite rendre une partie de ce qui m'a été donné par tous ceux que j'ai eu la chance de côtoyer et qui ont contribué à construire ce qu'on appelle une expérience professionnelle. J'ai toujours été sensible aux formes de vulnérabilité humaines auxquelles était confrontée l'action publique. Et j'ai travaillé dans des domaines où les solutions, jamais évidentes, appelaient une action tâtonnante et résolue pour contribuer au bien-être et au confort de vie des personnes quelle que soit leur situation.

La diversité d'établissements et de service, dans le champ de la santé mentale et du handicap psychique, portés par la Fondation ARHM est un terrain privilégié pour éprouver ces enjeux.

Un organisme gestionnaire, fut-il fondation, a besoin de personnes investies pour constituer sa gouvernance. C'est le cadre indispensable pour sécuriser et pérenniser l'action des professionnels.



### **Quels sont pour vous les atouts de la Fondation ARHM pour mener à bien ses missions de soin et d'accompagnement ?**

Les valeurs énoncées dans le projet institutionnel, les orientations exigeantes appelant à s'appuyer sur les aptitudes des usagers, l'investissement des professionnels dans une culture éthique de la bienveillance sont autant d'atouts pour mener à bien nos missions.

La présence sur tout le champ sanitaire, médico-social et le logement adapté, qui pourrait apparaître comme une fragilité sur des champs dont le cadre d'intervention demeure trop verticalisé, constitue en fait une opportunité de mettre en œuvre des parcours de soins et d'accompagnement pour les personnes concernées. La nécessité de prises en charge au long cours ne doit pas faire oublier la recherche permanente d'une autonomie renforcée des personnes, enjeu de capacité à agir autant que de dignité.

Toutefois, il reste probablement beaucoup à faire pour que l'intuition des concepteurs de la Fondation soit pleinement effective.

### **Quelle impulsion souhaitez-vous donner à la gouvernance de la Fondation ?**

Représentant légal de l'institution, le président est, en même temps, « primus inter-pares » du conseil d'administration. Je conçois mon rôle comme un appui au travail de la direction et comme facilitant la vie des instances du conseil d'administration.

Sa composition de celui-ci en trois collègues (fondateurs, personnalités qualifiées et partenaires institutionnels) est une chance car elle nous ouvre à des regards et attentes complémentaires qui doivent nous aider à mieux accomplir notre mission dans la cité, au service des personnes soignées et accompagnées.

Je compte favoriser la réflexion collective, approfondir les implications concrètes de nos objectifs, faire mieux percevoir en interne et en externe le potentiel de nos activités.

L'actualité sanitaire la plus récente autant que les difficultés plus structurelles de l'accompagnement du handicap psychique et de la santé mentale nous montrent l'importance du travail à accomplir.

A chacun de faire vivre « Action Recherche Handicap et santé Mentale », à la place qui est la sienne.

*favoriser la réflexion collective, approfondir les implications concrètes de nos objectifs*

